



**PRÉFET
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 7 juillet 2022

Passage du Tour de France en Haute-Savoie : sécurité et mobilités

Pour cette 109^e édition, le Tour de France fera étape en Haute-Savoie pendant 3 jours : le dimanche 10 juillet 2022 pour l'arrivée de la 9^{ème} étape entre l'Aigle et Châtel-Les Portes du Soleil, le lundi 11 juillet 2022 pour une journée de repos à Morzine et le mardi 12 juillet pour une 10^{ème} étape 100 % haut-savoyarde entre Morzine et Megève. Trois journées festives durant lesquelles les services de l'État et des collectivités seront pleinement mobilisés aux côtés de l'organisateur. La sécurité des coureurs et des spectateurs mais aussi la bonne information de tous les haut-savoyards sur les conditions de circulation sont une priorité pour le préfet de la Haute-Savoie.

Rappel des règles pour profiter du spectacle en toute sécurité

Pour votre sécurité et celles des coureurs, il est indispensable de respecter certaines règles de sécurité :

- Sur le bord des routes, ne traversez pas la chaussée sans vérifier l'arrivée éventuelle de véhicules.
- Renoncez à traverser la route dès que des véhicules annoncent l'arrivée de la caravane publicitaire ou de la course.
- S'il y a des barrières de sécurité, ne les franchissez pas.
- Ne vous installez pas à la sortie d'un virage où la visibilité est plus faible.
- Ne courez pas à côté, devant ou derrière les coureurs au risque de les faire tomber.
- Au passage des coureurs, écarter-vous le plus possible de la chaussée, certains peuvent passer très près.
- N'empiétez pas sur la chaussée pour prendre des photos, vidéos, selfies ou pour montrer des pancartes.
- Surveillez particulièrement les enfants, tenez les plus jeunes par la main.
- Évitez d'amener vos animaux de compagnie ou tenez-les en laisse proche de vous.
- Respectez la dimension écoresponsable de l'épreuve, en ne jetant pas vos déchets sur le bord des routes.

La présence du public est interdite sur les ponts, dans les passages souterrains, dans les tunnels, le long des lignes de chemins de fer, le long des voies particulièrement étroites ainsi que dans les virages à angle droit ou en épingle faisant suite à une longue ligne droite ou à une descente rapide.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.60.58 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex



TOUR DE FRANCE en
Haute-Savoie - 10 & 12 juillet 2022

AU PASSAGE DE LA CARAVANE

**Surveillez vos enfants, tenez-les
par la main**

**Soyez très vigilants au passage
des véhicules, ne vous approchez
pas trop**

**Ne traversez pas la route pour
ramasser un cadeau**



TOUR DE FRANCE en
Haute-Savoie - 10 & 12 juillet 2022

AU PASSAGE DES COUREURS

Restez sur les bas-côtés de la route

Ne courez pas à côté des coureurs

Tenez vos chiens en laisse

Ne les aspergez pas d'eau

Restez face à la course (pas de selfies)

**Ne mettez pas les coureurs en danger
avec pancartes, drapeaux, drones...**



Face aux Covid-19, restez prudents et renforcez votre vigilance

Parce que la COVID-19 circule encore, chaque geste compte, même vaccinés, continuons à appliquer les gestes barrières particulièrement sur des événements populaires tels que le Tour de France, propice à la propagation du virus !



TOUR DE FRANCE en
Haute-Savoie - 10 & 12 juillet 2022

PROTEGEONS-NOUS ET PROTEGEONS LES COUREURS DU COVID

**Je me tiens à distance des coureurs
(2m minimum, pas d'autographes,
pas de selfies)**

**Je porte le masque dans les zones à
forte densité de personnes ou au
moindre doute sur ma santé**



Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.60.58 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex

Restriction de circulation et fermeture de routes

Alain Espinasse, préfet de la Haute-Savoie a pris un arrêté portant réglementation de la circulation lors des 9^{ème} et 10^{ème} étape du Tour de France. De nombreuses portions de route seront fermées, le stationnement et la circulation y seront interdits les 10 et 12 juillet 2022.

Pour retrouver le détail des restrictions de circulation, vous pouvez consulter en pièce jointe l'arrêté détaillant les fermetures de routes ainsi que la carte interactive du parcours en cliquant sur ces liens :

- [Dimanche 10 juillet 2022 - 9^{ème} étape](#)
- [Mardi 12 juillet 2022 – 10^{ème} étape](#)

Les horaires de réouverture sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés en fonction de la course et des conditions de sécurité. **La réouverture de la route se fera uniquement sur ordre du membre du corps préfectoral présent au poste de commandement inter-services.**

Nous attirons particulièrement votre attention sur quelques points particuliers :

Pour la 9^{ème} étape :

- Du **samedi 9 juillet à 8h au dimanche 10 juillet à 20h**, dans les 2 sens de circulation sur la RD22 de la frontière suisse à l'entrée de Châtel :
 - **la circulation et le stationnement des véhicules automoteurs dont l'aménagement intérieur est conçu pour servir de logement (type van, caravane, camping car...), sont interdits** (excepté pour les véhicules disposant d'un contrat de réservation dans un camping).
 - la circulation est interdite (sauf riverains et actifs dans le cadre de leurs déplacements professionnels).
- **Le stationnement sera interdit sur l'ensemble des voies du parcours du dimanche 10 juillet 2022 à 8h jusqu'à la réouverture de la route** ainsi que :
 - sur la D22, de la frontière avec la Suisse au carrefour avec le chemin des Ramines (Châtel)
 - sur la D228A, du carrefour avec la D230 à l'arrivée au lieu-dit Pré la Joux

Pour la 10^{ème} étape :

- Fermeture de **3 diffuseurs autoroutiers, le mardi 12 juillet 2022** :
 - n°19 de l'A40 (Cluses) : de 13h00 à 17h00
 - n°20 de l'A40 (Sallanches – uniquement bretelles en provenance et à destination de Chamonix) : de 13h00 à 17h00
 - n°22 de l'A40 (Le Fayet) : de 13h30 à 17h15
- Du **samedi 9 juillet à 6h au mardi 12 juillet à 12h**, dans les 2 sens de circulation sur la RD309A, du carrefour avec la route de Chozeaux jusqu'à l'altiport de Mégève,
 - **la circulation et le stationnement des véhicules automoteurs dont l'aménagement intérieur est conçu pour servir de logement (type van, caravane, camping car...), sont interdits** (excepté pour les véhicules disposant d'un contrat de réservation dans un camping).
 - La circulation est interdite (sauf véhicules pour l'assistance médicale professionnelle aux personnes dépendantes, personnes accréditées par l'organisation).
 - Des navettes seront mises en place pour accéder sur le site d'arrivée
- **Le stationnement sera interdit sur l'ensemble des voies du parcours du dimanche 10 juillet 2022 à 8h jusqu'à la réouverture de la route** ainsi que :
 - sur la D22, entre l'intersection avec la D902 (commune de Reyvroz) et celle avec la D32 (commune de Chevenoz),
 - sur la D32, entre l'intersection avec la D22 (commune de Chevenoz) et celle avec la RD21 / route des feux (commune de Vinzier),

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.60.58 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie
BP 2332
74 034 Annecy cedex

- la D26, entre l'intersection avec la route de la côte (commune de Bellevaux) et celle avec la montée des Châtelets (hameau de Chauméty, commune de Mégevette),
- la D6, entre l'intersection avec la D26 (commune de Marignier) et celle avec la D902 (commune de Châtillon-sur-Cluses),
- la D902, entre l'intersection avec la D6 (commune de Châtillon-sur-Cluses) et celle avec le Boulevard du Chevrans (commune de Cluses),
- la D902, entre l'intersection avec la D1205 et celle avec la D909 (commune de Saint-Gervais-les-Bains)
- la D909, entre l'intersection avec la D902 (commune de Saint-Gervais-les-Bains) et celle avec la D1212 (commune de Demi-Quartier)
- la D1212 entre l'intersection avec la D909 (commune de Demi-Quartier) et le panneau d'agglomération de Megève.



FERMETURE D'AXES

Certains axes (sur l'itinéraire et hors de l'itinéraire de la course) seront fermés à la circulation :

Respectez les déviations mises en place

Suivez les consignes des autorités

TOUR DE FRANCE en Haute-Savoie - 10 & 12 juillet 2022



Toutes les informations utiles sur le passage du Tour de France en Haute-Savoie peuvent être consultées sur le site internet des services de l'État en Haute-Savoie : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actualites/Passage-du-Tour-de-France-en-Haute-Savoie-securite-et-mobilites>

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.60.58 | 06.78.05.98.53
 pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
 @Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie
 BP 2332
 74 034 Annecy cedex